

Evry, le 07 octobre 2020

Les représentant-e-s des AS du 91, « Le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous ».
Les représentant-e-s du SNEP-FSU au CDUNSS de l'Essonne

À

Mme Nathalie Costantini, Directrice nationale UNSS

13 Rue Saint-Lazare, 75009 Paris
dn@unss.org

Objet : Demande de mesures urgentes pour aider la reprise du sport scolaire au sein des AS du département de l'Essonne.

Dans le contexte actuel lié à la crise sanitaire, de nombreuses associations sportives des établissements du département de l'Essonne sont inquiètes quant à la situation financière de leur AS. D'une part et sur décision rectorale, les rencontres inter-établissements ne sont pas autorisées jusqu'aux vacances d'automne et certains chefs d'établissement vont même jusqu'à interdire la reprise d'activité dans leur AS. Cela risque d'entraîner une baisse drastique des effectifs. C'est essentiellement en début d'année que les élèves adhèrent et les indicateurs actuels sont loin d'être encourageants malgré l'engagement des professeurs d'EPS afin de promouvoir la pratique du sport scolaire. D'autre part, les craintes exprimées à juste titre de parents d'élèves sont également susceptibles d'entraîner une baisse de licencié-e-s.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que les difficultés se font déjà ressentir en particulier pour les petits établissements et accentuent celles des lycées.

Certes, les établissements scolaires peuvent apporter une aide financière à leur association sportive, mais le budget des établissements n'est pas extensible, surtout que ces derniers doivent financer sur leurs fonds propres les mesures liées à l'application du protocole sanitaire.

Grâce à l'insistance des élu-e-s des AS et du SNEP-FSU, nous nous satisfaisons que la direction nationale soit revenue sur sa volonté d'augmenter le coût de la licence au 1^{er} septembre 2020. Néanmoins, nous trouvons cette mesure insuffisante. Les AS doivent pouvoir avoir d'autres choix que d'augmenter le coût de l'adhésion pour les familles, de faire appel au seul fonds de solidarité ou pire, de songer à la non-affiliation à l'UNSS. Il est nécessaire que l'UNSS nationale anticipe sur les difficultés à venir et participe solidairement, au geste financier en direction des AS.

De plus, l'UNSS nationale doit écrire d'urgence un texte de cadrage quant à l'organisation des rencontres et des compétitions comme c'est le cas de toutes les autres fédérations sportives.

C'est pourquoi, nous demandons :

- **Un geste financier vers les AS pour l'année scolaire 2020-2021**
- **Pour les AS, la possibilité de choisir chaque année entre l'achat de licences individuelles et le contrat collectif.**
- **Pour les animateurs-animatrices et les président-e-s d'AS, des directives nationales claires permettant la reprise de l'activité et des rencontres pour tous les élèves.**

Les professeurs d'EPS, soucieux de pouvoir animer de la meilleure façon qu'il soit, les activités de leur AS et ainsi permettre au plus grand nombre d'élèves d'adhérer aux projets UNSS, attendent un réel soutien de l'UNSS nationale. Actuellement il leur est demandé de poursuivre des objectifs intenable au vu des difficultés rencontrées dans l'animation et la gestion pérennes des AS.

Recevez, Madame la Directrice nationale, nos respectueuses salutations.

*Les représentants des AS du 91, « Le sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous »,
les représentants du SNEP-FSU 91 au CDUNSS de l'Essonne*

Copie à :

Monsieur Jérôme BOURNE BRANCHU, IA-DASEN de l'Essonne, président du CDUNSS91

Madame Caroline Marx DSD UNSS de l'Essonne

Monsieur Vincent Charrier DSR UNSS de l'académie de Versailles